

## Réunion du Comité Local d'Évaluation de Projets

Autonomisation des femmes défavorisées : renforcement des capacités pour  
l'autonomisation économique des femmes »

25 janvier 2019

Ministère du Commerce et de l'Industrie

### Compte rendu

#### Contexte

Les représentant-e-s des cadres du Ministère du Commerce et de l'Industrie(MCI) et du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), agence internationale de coopération coréenne (KOICA) et le Programme du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) se sont réunis en comité le 25 janvier 2019 à la salle de conférence du 5<sup>e</sup> étage du MCI pour évaluer la proposition de document de projet **Autonomisation des femmes défavorisées : renforcement des capacités pour l'autonomisation économique des femmes**. Ce projet a pour objectif d'accroître l'autonomisation des femmes défavorisées des quartiers les plus démunis de Port-au-Prince et de ses environs en leur dotant des moyens de subsistance durables, de favoriser leur entrée dans le marché et d'augmenter la compétitivité de leurs entreprises. Il a été admis que sa mise en œuvre se fera par le PNUD suivant la modalité d'implémentation directe (DIM) en collaboration avec les ministères susmentionnés sous un financement de KOICA. Les points suivants présentent le déroulement de la discussion.

#### 1. Mot de bienvenue du Ministre du Commerce et de l'Industrie

Le représentant du CDEE, Monsieur Michel Espady souhaite la bienvenue et ouvre le Comité de Pilotage avant de passer la parole au Ministre du Commerce, lequel introduit le projet à grandes lignes et souligne que le présent Comité de Pilotage devra permettre de jeter les bases pour démarrer avec les activités.

*Etienne K... 7HP* 

Le ministre se réjouit d'accueillir les participants dans l'enceinte du ministère pour cette première réunion du Comité locale d'évaluation du projet intitulé « Autonomisation des femmes défavorisées : renforcement des capacités pour l'autonomisation économique des femmes », laquelle initiative vise à améliorer les moyens de subsistance et les opportunités d'emploi pour les femmes vivant dans des zones vulnérables, tout en réduisant les disparités entre les sexes et à promouvoir l'égalité dans le domaine économique.

Le ministre se dit être très enthousiaste de lancer l'ouverture de cette rencontre qui doit permettre de jeter les bases pour démarrer avec les opérations de ce projet. Il souligne que les différentes activités qui y seront menées rentrent dans la droite ligne de la mission confiée par le Chef du Gouvernement au MCI, et que celui-ci prendra toutes les mesures nécessaires pour faciliter l'inclusion et le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) sur toute l'étendue du territoire. Il convient de souligner que ces dernières, suivant les données avancées par l'IHSI, fournissent plus de 80% des emplois et que leur contribution excéderait 50% du PIB national.

## **2. Introduction du MCFDF**

La directrice générale du MCFDF se réjouit de participer à l'ouverture de la réunion du CAP du projet, en remerciant le PNUD pour la mise en œuvre du projet et KOICA pour le soutien financier.

Elle souligne que le MCFDF encourage cette initiative visant à l'amélioration des conditions de vie des femmes haïtiennes, qu'elle considère comme une condition *sine qua non*.

Elle accentue en fait l'importance de l'application du genre dans les politiques commerciales publiques et elle reconnaît l'investissement dans l'autonomisation économique des femmes comme étant la voie pour l'égalité des sexes et la condition essentielle au développement durable de la planète. L'indépendance des femmes est considérée par le MCFDF comme indispensable à la création de la paix et du progrès social, économique et environnemental.

La directrice générale souligne enfin l'importance de la politique femmes-hommes mise en œuvre par le Gouvernement haïtien, laquelle vise à créer une politique inclusive afin d'assurer les ressources nécessaires à l'inclusion économique des femmes pour qu'elles puissent prospérer dans un environnement économique favorable.

## **3. Mise en contexte du Directeur Adjoint au Programme, Fernando Hiraldo**

Le Directeur adjoint a remercié les différents ministères présentes et particulièrement le MCI qui a facilité cette rencontre et cette discussion en mettant à la disposition son local. Il a rappelé que le projet est mis en œuvre par le PNUD. Il a souligné qu'il existe une grande pratique de collaboration avec le MCI et le MCFDF autour des enjeux en lien au développement durable, notamment à l'égalité des sexes et à l'emploi inclusif. Il a insisté sur les synergies à dégager avec les autres partenaires. Il a ensuite invité la responsable de projet à faire la présentation du document de projet et de l'évaluation sociale et environnementale.

Edren KM

HF

#### 4. Points de discussions

- Demande de préciser la fourchette de financement des bénéficiaires.
- Demande de précision par le ministre Précision sur le nombre de bénéficiaires
- Le MCI a précisé que le financement est de 8000 USD par projet, dont 3 projets par département (Grand'Anse, Nord, Sud'est, Sud, Centre) un total de 15 projets. Les 8000 USD représentent un fonds d'amorçage pour démarrer l'entreprise.
- Il faut s'assurer que ces fonds aillent aux bénéficiaires qui sont dans le besoin
- Le MCI souligne que ce projet cible les jeunes, et estime qu'ils détiennent une bonne expertise dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un processus fait par concours qui cible les jeunes diplômés. Le MCI établit les critères de participation, cela permet d'encadrer des jeunes qui méritent vraiment d'être encadrés
- Le MCI a suggéré que le projet « Appui à la création des PME des diplômés sur le territoire national apparaissent de manière plus explicite dans le document de projet.

#### 5. Recommandations /Demandes de modifications

Les parties se sont mis d'accord pour clôturer le projet en décembre 2020

#### 6. Conclusions

Le Comité Local d'Evaluation de Projets (CLEP) a approuvé le projet « Autonomisation des femmes défavorisées : renforcement des capacités pour l'autonomisation économique des femmes » avec les modifications susmentionnées. Après intégration des modifications, le document de projet pourra être signé par les parties.

Le Ministre du Commerce et de l'industrie, Monsieur Ronell Gilles



La Directrice générale du Ministère de la Condition Féminine et aux Droits de la Femme,  
Madame Myrtho René

pr



Le Directeur Adjoint au PNUD, Monsieur Fernando Hiraldo,



Le représentant de KOICA, Monsieur Etienne Kim,



Etienne Kim

